

« ASSISES DES FORMATIONS TECHNOLOGIQUES : UNE VOIE DE REUSSITE POUR LES JEUNES »

Compte-rendu



29 janvier 2010 -

Ouverture des Assises par Frédérique Rolet (Co-Secrétaire Générale du SNES)

Assises formations technologiques

Nous avons souhaité mettre en place cette journée d'Assises sur la voie technologique à un moment où se projette une réforme des lycées combattue par les personnels et dangereuse pour les enseignements technologiques.

L'ignorance et la mauvaise foi sont grandes sur le sujet et je ne résisterai pas à la tentation d'évoquer les propos de R. Descoings lors du Colloque organisé par l'Agence Education Formation le 27/01 : à l'alternative posée, soit « secondariser » le supérieur, soit « universitariser » le lycée, il répondait que le lycée n'ayant jamais été dans la tradition de l'école du peuple, la 2^{ème} hypothèse s'imposait de fait.

Qu'en était-il de la voie technologique dans cette approche ?

Le même orateur louait ensuite Luc Chatel pour sa réforme en précisant qu'il allait rénover certaines séries de la voie technologique – voie dont personne ne parlait.

Personne ? Si beaucoup d'organisations syndicales font en effet l'impasse sur cette voie, le SNES, lui, a toujours œuvré pour un système éducatif ouvrant à tous des perspectives de qualification grâce à la diversification, le développement de voies cohérentes de formation et particulièrement dans le domaine des formations techniques.

Qui oserait aujourd'hui contester l'apport de la voie technologique à la promotion et la formation d'une partie importante des jeunes, notamment ceux qui n'étaient pas les plus en adéquation avec la culture scolaire et ne se projetaient pas forcément dans des poursuites d'études ? C'est ainsi qu'un tiers des bacheliers le sont devenus grâce à un baccalauréat technologique et poursuivent au-delà, pour nombre d'entre eux, notamment en BTS ou en licences professionnelles, atteignant ainsi un haut niveau de qualification et réussissant leur insertion professionnelle.

Les formations ont le double mérite d'avoir favorisé la réussite de beaucoup de jeunes, de répondre aussi aux besoins de la société et à l'évolution des techniques.

La réussite des élèves, on la doit à la mise en place de pratiques pédagogiques diversifiées, à la mise en activité des élèves, au lien formation/emploi, travaillé pour ne pas enfermer les élèves, leur donner une vraie qualification de technicien et des possibilités d'évolution.

Certes, cela a un coût, exige des locaux, des équipements, des personnels, mais on doit le mesurer au regard des résultats.

Pourtant, la voie technologique n'a cessé d'être l'objet d'attaques à chaque nouvelle occurrence d'un débat sur le lycée. Ce fut le cas en 1998 où Allègre lança une consultation sur l'avenir des lycées, brassant les thématiques de la démocratisation, du renouvellement des savoirs, de la révolution technologique en omettant dans son approche les enseignements technologiques. Ce fut le cas avec X. Darcos, tenté par le projet de De Gaudemar, celui non plus d'une voie identifiée mais d'une répartition des élèves entre voie professionnelle et voie générale – et d'enseignements technologiques conçus comme simple spécialisation à partir de la classe de 1^{ère}.

La réforme Chatel ne déroge pas en imposant des enseignements exploratoires en Seconde réduits à 1h30, voire 45 mn pour chacune des disciplines STMS et bio

physiopathologie. Cet horaire ne permettra pas de développer les démarches technologiques, de faire pratiquer les élèves ; l'absence de champs technologiques solides de référence pour la majorité, le renforcement du tronc commun pour les enseignements généraux, tout concourt à la perte de spécificité des formations technologiques.

Redisons-le : les enseignements technologiques ont permis de développer chez les jeunes à la fois l'expertise technique et des capacités générales indispensables au futur citoyen.

L'évolution perpétuelle des contenus de ces enseignements, les nouveaux besoins de la société nécessitent une réflexion constante et constituent un défi permanent.

Ils participent pleinement de cette culture commune que nous voulons pour chaque jeune, la construisent de manière cohérente ce qui suppose de penser ensemble enseignements généraux et technologiques, à rebours de la réforme actuelle.

Ces Assises ont pour objectif de rappeler ces réalités, mettre en lumière l'apport de la voie technologique, faire dialoguer disciplines et enseignants, mais aussi contribuer à mener la bataille d'opinion, convaincre parents et lycéens afin de conforter et développer la voie technologique quand les réformes actuelles veulent l'affaiblir.

Si l'on veut pousser plus loin la démocratisation de notre système éducatif et donner à la société la qualification dont elle a besoin, c'est une nécessité.

Table ronde du matin : La voie technologique et les jeunes : Démocratisation et réussite.

Participants :

- Jean Claude Lafay : Proviseur de l'Ecole de Chimie et secrétaire académique du SNPDEN
- Daniel Garault : chef de travaux au lycée Raspail à Paris
- Maryline Raynaud : Bachelière SMS, étudiante en 2^{ème} année d'école d'éducateur spécialisé
- Nathalie Fetnan : CoPsy, Directrice de CIO

Intervention de Maryline Raynaud. Ancienne élève de la voie technologique

Après obtention du brevet des collèges, j'ai été admise en bep Carrière Sanitaire et Social me permettant comme je le désirais de m'orienter vers un diplôme dans le secteur médico-social.

Au cours de ces 2 années de bep, avec l'enseignement de matières spécifiques comme la biologie, les sciences sociales, les travaux pratiques (cuisine, entretien, médical) et les différentes périodes de stage, j'ai pu intégrer différentes structures qui m'ont permis de voir la réalité du travail sur le terrain, de me conforter et de choisir mon champ d'intervention professionnel futur.

J'ai obtenu le Bep et effectué une demande de passerelle vers le bac Sciences Médico-Sociale qui m'a été accordée me permettant d'approfondir certaines connaissances acquises en Bep, j'ai découvert l'enseignement de la communication, j'ai développé des connaissances en biologie, sciences sanitaires et sociales mais aussi continuer à progresser dans l'enseignement général (mathématiques, philosophie, histoire géographie, sciences physiques

et l'anglais).j'ai également effectuer un stage d'un mois dans une structure médico-sociale.

Au cours de la Terminale, je me suis inscrite au concours d'entrée en formation d'Educatrice Spécialisée, où j'ai été confrontée à du français de base, ainsi qu'à de la philosophie dans une première épreuve que j'ai validée et ainsi ai pu passer la seconde épreuve : l'oral avec des professionnels,... mon parcours scolaire spécifique dès le plus jeune âge dans le domaine sanitaire et sociale a mis en évidence mes motivations concernant ce métier et a permis de me fournir des expériences professionnelles diverses indispensables pour entrer en formation. Cela a été décisif dans mon recrutement .

Mes connaissances dans toutes les matières spécifiques m'avantagent dans ce type de formation pour comprendre l'origine de certains handicaps et ainsi adapter mes techniques éducatives, j'utilise régulièrement les connaissances acquises en communication tout au long de mon stage dans lequel je suis amené à rédiger de nombreux rapports .

Cette orientation vers les diplômes technologiques m'a été indispensable et m'a permis d'obtenir un bac nécessaire pour passer le concours d'entrée en formation au DEES (Diplôme d'Etat d'Educatrice Spécialisée). Ces filières technologiques permettent à des élevés étant sûr de leur domaine professionnel futur, mais n'étant pas forcément au niveau d'une formation générale en 3^e d'acquérir des connaissances nécessaires dans la réalisation de ce projet professionnel. De plus cet enseignement s'est avéré plus individualisé, permettant le travail en petit groupe (15 élèves) , des professeurs plus disponibles pour nous accompagner dans nos apprentissages. Ce travail plus personnalisé et la connaissance des professeurs nous concernant permettent de stimuler et d'augmenter les chances de réussite de chaque candidat.

Je me réjouis aujourd'hui d'avoir fait ce parcours .. peut-être que d'autres font un parcours plus rectiligne mais je voudrai souligner la richesse que représente ces différentes étapes qui au bout du compte m'ont permis de réaliser mon projet professionnel

Intervention de J. C. Lafay. Proviseur, secrétaire académique du SNPDEN (Paris)

L'an dernier, l'idée implicite du Ministère était de disperser les élèves des voies technologiques vers les voies générales et professionnelles. Le SNPDEN comme le SNES ont insisté avec succès pour que soit réaffirmé le principe du maintien de cette voie technologique, mais il reste à concrétiser.

La voie technologique n'est pas toujours connue ni comprise des collègues, des syndicats.

La question à se poser : comment convaincre plus largement, se battre pour dire qu'il faut développer cette voie, la valoriser (plutôt que de dire qu'elle va disparaître).

Première contradiction : faire une réforme des lycées sans celle de la voie technologique.

Deuxième contradiction : les enseignements exploratoires à 1h30. Aujourd'hui, si l'élève prend deux options technologiques il est dispensé de SVT. Il faut faire valoir ces arguments : en biologie on apprend des choses différemment et autrement qu'en SVT, mais on apprend.

Il faut défendre les différences de publics, insister sur la démocratisation.

Taux de boursiers : 26% environ dans la voie technologique, 18% dans la voie générale, 37% dans la voie professionnelle. Beaucoup de classes moyennes dans la voie technologique, peu de classes supérieures (c'est l'inverse dans la voie générale). C'est un public différent qui arrive à des niveaux de qualification élevés. La licence professionnelle est très demandée par les bacs technologiques. Si on veut encore développer la voie, il faut des classes prépa technologiques.

La voie technologique permet une très bonne insertion universitaire après le BTS, l'IUT. Il existe une pesanteur culturelle sur ce dossier, une ignorance de la voie technologique (y compris dans les syndicats) et une confusion entre voie professionnelle (insertion) et voie

technologique (poursuite d'études).

Il faut savoir ce que l'on va demander. Je ne suis pas d'accord avec l'Inspection pour faire une voie unique STI et STL car les élèves apprennent un ensemble cohérent de savoirs, de compétences liés à une spécialité. De plus, les profils des élèves sont différents. Il faut préserver un certain nombre de grands champs pour laisser ouvert à un grand nombre d'élèves ; faire valoir que la voie technologique est un modèle pédagogique (on aurait d'ailleurs pu le prendre comme modèle pour réformer la voie générale !). Il y a une bataille d'opinion à gagner, y compris auprès des collègues d'enseignement général. Il faut donc faire des propositions.

Intervention de Daniel Garault. Chef de travaux

Si cette voie n'existait pas, les jeunes de familles modestes n'auraient pas d'autre choix pour accéder à une qualification. La voie technologique c'est d'abord une voie de réussite, souvent ignorée des jeunes.

Des élèves y réussissent alors que leurs professeurs de 3^{ème} ne les voyaient pas arriver au bac. Le déclic a lieu vers 15, 17, 21 ans. Les élèves se retrouvent dans des situations valorisantes (démarche de projet). On sort du formatage traditionnel (100% de face à face dans la voie générale, seulement 40% dans la voie technologique).

Des difficultés existent dans le secteur électronique (c'est vrai) mais il faut résister et maintenir des passerelles et les possibilités de parcours diversifiés. Problème d'orientation : on pousse des élèves moyens vers la « voie royale » S où ils restent moyens et donc échouent à l'université, alors qu'un titulaire d'un bon BTS s'en sortira car il accèdera à une licence professionnelle puis à une école d'ingénieur.

Pour tous les métiers de l'énergie et de l'environnement, actuellement, des offres d'emplois tombent toutes les semaines, du BEP jusqu'au niveau d'ingénieur. Donc, des possibilités de réussite et d'intégration sociale.

Vis-à-vis de la réforme, deux positionnements :

- la voie technologique a-t-elle un rôle vis-à-vis de la Nation ou celle-ci deviendra-t-elle une Nation de services ? Il faut défendre un secteur industriel ;
- qu'on diminue le volume de certains enseignements : OK mais pas si cela dénature l'enseignement.

L'Inspection STI pense qu'aujourd'hui la voie est figée et ne correspond pas aux attentes des familles (manque de lisibilité). Malheureusement, les publics accueillis n'ont pas choisi de venir pour 50%. Il y a donc un problème d'orientation.

Il y a un problème interne et structurel : ignorance des professeurs de collège de la voie technologique et volonté de faire des économies sur le plan humain et matériel (voir l'expérimentation des passerelles bac Pro / BTS qui a été positive mais non poursuivie, personne ne voulant la prendre en charge financièrement). Il y a un problème énorme de recrutement des élèves, ce qui fait dire au Ministère « vous voyez bien, ça ne marche pas ».

Intervention de Nathalie Fetnan CoPsy

Les élèves ont besoin de temps pour découvrir et acquérir les savoirs. Beaucoup sont orientés par défaut et il est difficile de faire valoir la valeur des enseignements technologiques. Selon les lieux géographiques et les spécialités, l'attractivité n'est pas la même. Il va de soi que l'école aujourd'hui est inféodée au monde économique. Mais l'école n'a-t-elle pour rôle que de produire des acteurs économiques ? La stratégie actuelle ne voit que les voies générale et professionnelle.

Y a-t-il une volonté de démocratiser l'école ?

Débat : points de vue, questions et réponses

- Rénovation en STG : dans la série STT il existait des heures de mise à niveau en 1ère qui ont été supprimées ensuite et en seconde une option IGC qui était vraiment technologique. Après la rénovation en STG, tous les élèves ne font pas l'option. D'où des lacunes dans les savoirs et des difficultés en informatique. Ceux qui s'en sortent le mieux sont ceux qui ont fait l'option en seconde et les élèves venant de BEP (BEP qui vient d'être supprimé d'ailleurs). Dans la réforme actuelle en seconde, l'enseignement exploratoire n'est pas une option technologique. On a de plus en plus de mal à faire passer les contenus (moins de temps, moins de travaux de groupe). Les élèves sont mis en situation difficile pour des poursuites d'études après le bac. Devenir de la série STG ?

Réponse : 2 séries technologiques ont été rénovées : STG et ST2S. Pour l'instant, peu d'informations si ce n'est qu'il y aura diminution des enseignements technologiques en raison de la mise en place des 2h d'accompagnement personnalisé et de la LV2. Donc réduction de la spécificité technologique.

- Et la section STL ? 3 options, 3 profils différents. Projet de fusion physique-chimie et réduction des horaires de TP ?

Réponse : aux dernières nouvelles, le projet mettrait en place 2 spécialités en terminale : biotechnologie et technologie en laboratoire (physique-chimie). Une classe de première commune à ces 2 spécialités. 32H élèves dont la moitié en enseignement technologique.

- Un enseignant de la CGT : il aurait fallu une rénovation des 3 voies en même temps. Ce n'est pas un hasard si cela a été fait successivement. Aujourd'hui, la voie professionnelle est rénovée en la raccourcissant : moins de formation professionnelle avec volonté de poursuite d'études. D'où une concurrence avec la voie technologique. Nécessité d'affiner l'étude des besoins en termes de qualification et de niveau nécessaire.

- Existe-t-il encore aujourd'hui une volonté politique de développer une orientation scientifique et technologique ?

- On a une échéance de 3 mois. Il faut bouger. On connaît les difficultés : comment avec un seul bac STI faire encore de la technologie ? 1H30 en seconde, sans compétence à évaluer ? En lycée polyvalent, comment sans mentir informer les élèves ? Où va-t-on mettre les profs dont le poste va être supprimé ?

- Faire appel aux entreprises pour qu'elles prennent conscience de la situation.



Table ronde de l'après-midi :
La voie technologique et la société : Culture, qualification, emploi
Conclusions, perspectives

Participants :

- Thierry Reygades : SNES – Enseignements technologiques
- Association de professeurs de BTP
- FIDL
- Union des professeurs de Physiologie Biochimie Microbiologie (UPBM)

Intervention de Thierry Reygades

Compte-rendu des dernières discussions avec le Ministère :

- **Séries STG et ST2S** : déjà rénovées ; pas de modification majeure sauf les 2h d'accompagnement et les heures de LV2 prises sur l'enseignement technologique.
- **Mise en place du tronc commun pour les enseignements généraux** : tronc commun propre à la voie technologique ou propre à chaque série ?
- **Série Musique/Danse** : rénovation orientée vers les métiers techniques de la musique et de la danse
- **Série Hôtellerie** : rien, pas de décision prise à ce jour : maintien et orientation vers un BTS ? Suppression et orientation vers un bac pro ? Certaines industries de la restauration tiennent au bac.
- **Série STL** : deux spécialités : biotechnologie et physique/chimie. Sciences et Technologies **EN** laboratoire (et non **DE** laboratoire). Une classe de première commune, spécialisation en terminale.
- **Série STI** : 4 spécialités dès la 1ère même si une partie des enseignements technologiques sera commune. Horaires : 32h élèves, la moitié en enseignement général (tronc commun, au moins à l'ensemble des séries industrielles), la moitié en technologique (dont une partie commune en 1ère). Questions : faut-il imposer la LV2 ou renforcer la LV1 ? Qu'est-ce qui est général ? technologique ? (ex : math et physique) et qui enseignerait ces disciplines appliquées au technologique ? Quelles conditions de dédoublements ? Apparemment, en terminale, serait mis en place un projet, de la conception à la réalisation, qui serait évalué au bac. Le travail se fait à structure constante dans les lycées où les séries

STI existent. Objectif : accueillir davantage d'élèves, profiter des équipements qui existent dans les établissements là. « Information et réseaux » pourrait s'installer dans les établissements généraux (car peu de matériel), « Innovation, Conception » aussi. « Architecture et construction » exclue de ce schéma et « Arts appliqués » non intégrée dans les STI (série spécifique).

– **Calendrier** : fin mars : annonces sur les structures, horaires, dédoublements. Application à la rentrée 2011 en classe de première (2010 pour la voie générale). Décret EPLE et arrêté de seconde parus au JO du 28 janvier 2010 et au BO la semaine prochaine.

Intervention de l'Association des professeurs du BTP

L'association est intervenue auprès du Ministère pour faire des propositions. C'est la seule filière qui gagne des effectifs (des élèves sont même refusés, faute de places). Le secteur est touché par la crise mais continue à progresser et il est soutenu par les mesures gouvernementales. Le bac proposé est un sous-bac de Sciences de l'ingénieur. Il faut garder la filière, demander un bac Construction/Energie. L'association a le soutien de la profession.

Intervention de l'UPBM

L'ensemble des profs de biologie est contre l'idée d'une première fusionnée (de même les profs de physique). Mais l'IG de physique-chimie a essayé déjà de fusionner les 2 bacs. Le bureau de l'UPBM s'est réuni et l'association a obtenu 2 entrevues au Ministère qui a demandé des projets. L'UPBM en a proposé un (avec des horaires) fondé sur le principe qu'il faut investir sur la biotechnologie et elle est prête à dire non si les propositions ministérielles ne conviennent pas. L'association des profs de physique-chimie est sur la même ligne. Cette idée de dispersion généralisée est désespérante.

Intervention de la CGT (prof d'histoire-géographie en collège)

L'orientation en 3ième est à travailler car c'est là que tout se joue. On assiste à une stratégie de compression voie générale/voie professionnelle. Le salariat évolue et l'industrie a besoin d'être réfléchi. L'enjeu essentiel est la démocratisation. Mais il existe des obstacles : financiers, géographiques. Il faut penser l'offre dans une échelle territoriale, permettre une offre à la hauteur des besoins. La réussite dans le supérieur ne se fera pas seulement en diminuant les échecs de la voie classique. Il faut encourager les titulaires de BTS-DUT à aller vers la licence. Mais il y a là un problème social (problème des bourses) et un problème de maillage géographique en terme d'offres. Il faut démocratiser l'accès à ces formations. Cela nécessite la représentation et la mobilisation des salariés, soucieux de la formation professionnelle (aspiration des milieux populaires). Il est possible d'envisager des actions communes avec la CGT. Il faut valoriser les atouts de la voie technologique sans l'opposer aux voies générale et professionnelle. Nécessité d'une culture générale et d'une formation de l'homme, du citoyen, du travailleur.

Intervention de la FIDL

La FIDL est présente dans 70 départements et auprès des lycéens des 3 voies. Elle travaille sur l'orientation, la santé... Constats : les filières technologiques sont considérées par les élèves comme des filières « poubelles » par rapport aux filières générales. Il faut donc les revaloriser aux yeux des lycéens. Il faut des passerelles entre général/technologique (dans les 2 sens, mais surtout du général vers le technologique). Il faut faciliter l'accès aux BTS (places prises en majorité par les titulaires de bacs généraux). Les lycées polyvalents offrent l'avantage de faire connaître aux élèves différentes séries, qui, du coup, en ont une meilleure

idée. La FIDL souhaite faire des plaquettes de présentation des séries technologiques. Le congrès de la FIDL les 27 et 28 mars à Lyon organisera un débat sur la voie technologique et elle sera présente sur la manifestation du 30 janvier à Paris.

Débat : points de vue, questions et réponses, perspectives

- Des échos de la rentrée 2010 pour les secondes dans les académies : à Caen : 10h30 de dédoublements prévues à toutes les secondes et 1h30 de plus si option technologique en plus dans l'établissement. Créteil : reconduction de la dotation des secondes de l'an dernier. Bordeaux : 10h30 aussi mais « on peut abonder pour désamorcer les tensions locales » ! Rennes : chaque IA « fait sa sauce », chaque établissement fait ce qu'il veut et met les enseignements exploratoires qu'il veut (d'où la concurrence). 10H30 de dédoublement identifiées, mais pas de dédoublements dans certains enseignements.
- Mobilisation des profs d'enseignement technologique mais peu chez les enseignants de disciplines générales, alors que la réforme touchera tout le monde. Apathie des collègues, crainte de ne pas pouvoir déboucher. Certains ne se sentent pas concernés par ce qui se passe, ne croient pas à la réforme et ne croient même pas aux articles du SNES.
- Professeurs découragés. Difficulté de mobilisation car peu d'informations, et si on en a, elles sont parfois différentes d'un IPR à l'autre. Donc difficile de se mobiliser : sur quoi ? qu'est-ce qui est en jeu ? Difficulté aussi d'obtenir des soutiens auprès des employeurs qui eux aussi connaissent des difficultés économiques.
- S'il n'y a pas de mobilisation minimale, si on n'est pas audible et qu'on n'apparaît pas sur le terrain, les collègues partiront des lycées technologiques, ne se syndiqueront pas (beaucoup d'ailleurs sont déjà devenus TZR et font de la technologie au collège).

Résolutions :

- ***Etre audible et présenter les atouts de la voie technologique, l'aspect positif des choses*** : les filières BTS ont été plébiscitées par toute la presse à la rentrée. Les BTS sont toujours là alors qu'il y a 40 ans ils devaient disparaître ! La rénovation des séries STG et ST2S a eu lieu alors qu'elles devaient disparaître !
- ***Aller chercher d'autres organisations syndicales*** (patronales, de salariés) pour nous appuyer.
- ***Prendre contact avec les CCI, Régions.....*** pour défendre l'enseignement technologique. (Nota : l'association des chefs de travaux a fait un appel auprès des Présidents des fédérations de l'industrie française).
- ***Créer ou développer des listes de diffusion en direction des collègues.***
- ***Mettre en place des actions spécifiques sur la voie technologique*** (modalités ? planification ?) ***et qu'elles débouchent sur des journées d'action***
- ***Assurer une visibilité particulière lors des journées d'action nationale (mars).***



Echos de la presse :

Assises des formations technologiques : des syndicats redoutent la disparition d'un « modèle pédagogique » AEF

« Si on supprime trop de spécialités de bacs technologiques, les élèves se dirigeront vers la filière professionnelle. Il faut absolument que la rénovation des filières STI et STL laisse apparaître des spécialités suffisamment identifiées pour que la voie technologique demeure une ensemble cohérent », affirme Jean-Claude Lafay, responsable académique au SNPDEN-Unsa et proviseur d'un lycée technique à Paris, vendredi 29 janvier 2010, lors des assises des formations technologiques organisées par le Snes-FSU. Luc Chatel a présenté le 10 décembre devant le CSE les grandes lignes de sa « rénovation » : renforcement des enseignants généraux, intégration d'une seconde langue vivante et instauration de deux heures hebdomadaires d'accompagnement personnalisé (AEF n° [124328](#)). Les grilles horaires des séries STI et STL devraient être présentées prochainement et les projets de programmes connus avant juillet 2010 pour une application à la rentrée scolaire 2011 (AEF n° [125979](#)).

« Il faut continuer à faire valoir auprès du ministère que l'enseignement technologique est un modèle pédagogique qui doit être conservé et non assimilé au lycée général dans le cadre de la réforme du lycée », ajoute Jean-Claude Lafay. « Or Luc Chatel nous propose un tronc commun général et des options technologiques qui perdent une grande partie de leur sens. » Ainsi, « mettre dans la même filière chimistes et biologistes est une aberration. Le ministère n'est pas suffisamment entré dans le détail des formations technologiques », regrette le syndicaliste.

Thierry Reygades, secrétaire national pour l'enseignement technique au Snes confirme que le ministère envisage de limiter à deux spécialités la filière STL contre trois aujourd'hui : « Il y aurait deux spécialités, l'une autour des biotechnologies et l'autre autour de la physique et de la chimie dans un cadre horaire de 32 heures dont 50 % en enseignement technologique ».

VOLONTÉ D'UNIFORMISER

« La réforme de Luc Chatel, c'est une volonté d'uniformiser les formations dans un souci d'économie de moyens, affirme Alain Vrignaud, secrétaire national en charge de l'enseignement professionnel et de l'enseignement technologique à la CGT Educ'action. « La filière technologique n'aura plus rien de technologique si les enseignements généraux sont à ce point accrus. »

DES FILIÈRES MÉCONNUES

En outre, Jean-Claude Lafay regrette que « la voie technologique ne soit pas bien connue ni comprise par les collègues ». « Il existe une pesanteur culturelle, une ignorance totale de certains décideurs y compris chez les leaders syndicaux car la voie technologique n'est pas le lieu privilégié où les classes supérieures envoient leurs enfants. » Elle s'inscrit pourtant « dans une dynamique de culture générale et d'insertion sociale avec une conscience de ce que sont les réalités professionnelles qui n'existe pas dans la voie générale ».

VALORISER LES ÉLÈVES

« Si la voie technologique n'avait pas existé, je ne serai pas enseignant aujourd'hui », témoigne Daniel Garault, chef de travaux au lycée Raspail, lycée des métiers de l'énergie et de l'environnement à Paris. » « Pour les familles modestes, il n'y a souvent pas d'autre choix que de passer par la voie technologique. Cet ascenseur social est encore une réalité, avec des possibilités de réussite bien meilleures que les familles ne l'imaginent. »

Ainsi Daniel Garault a « vu réussir en bac électronique des jeunes sur lesquels les enseignants n'avaient pas parié un cachou en troisième ». « Pourquoi réussissent-ils finalement ? Parce que la voie technologique donne à découvrir de nouvelles matières et fait naître un regain d'intérêt chez eux. Ils ont le déclic et prennent goût au travail personnel car ils se sentent valorisés, notamment par les travaux pratiques ou les stages qu'ils réalisent. » En vingt ans d'expérience dans un lycée technique électronique, Daniel Garault « ne compte plus le nombre de [s]es élèves qui sont devenus ingénieurs. ».

Lycée : comment revitaliser la filière technologique

La tribune 30/1/2010

Les grandes lignes de la réforme de la voie technologique doivent être annoncées en mars. Le gouvernement compte aussi lui donner plus de débouchés dans les

filières sélectives d'enseignement supérieur.

Alors que depuis 2009, la réforme du lycée général, qui doit entrer en vigueur à la rentrée 2010 pour la classe de seconde, fait l'objet d'une communication savamment orchestrée (les parents des élèves de troisième vont recevoir prochainement un courrier leur en expliquant les grandes lignes) et que le lycée professionnel est rénové depuis la rentrée 2009, la voie technologique (STI et STL) a pour l'heure presque été passée sous silence.

Les textes d'application de la réforme du lycée publiés au « Journal officiel » jeudi concernent certes la filière technologique pour l'architecture générale (possibilité d'orientation en cours de cycle, accompagnement personnalisé...) mais les grands axes de rénovation ne seront connus qu'en mars, quand ils seront soumis au Conseil supérieur de l'éducation (CSE) et une fois achevés les travaux des groupes d'experts. Rien de plus normal, selon le ministère de l'Éducation nationale, puisque ce sont surtout les classes de première et terminale qui seront impactées.

« Voie de relégation »

Mais c'est une fois de plus l'illustration que cette filière est « souvent vécue comme une voie de relégation », constate Thierry Reygades, secrétaire national du Snes-FSU (premier syndicat du secondaire) en charge des enseignements technologiques. Les Snes, dans la foulée des assises qu'il a tenues sur le sujet vendredi à Paris et de la journée de mobilisation qui a lieu ce samedi, va décliner ses assises à l'échelle locale.

Une journée d'action est également prévue pour mars. « Il faut impliquer davantage les régions et les entreprises locales », estime Thierry Reygades. Les employeurs affectionnent les formations technologiques courtes, mais le lycée techno, dont certains enseignements se confondent avec ceux du lycée professionnel, voit ses effectifs se réduire (138.000 bacheliers en 2008 contre 148.000 en 2001).

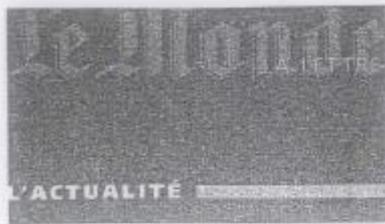
En attendant mars, le ministre de l'Éducation nationale a évoqué quelques pistes devant le CSE du 10 décembre, qui a massivement voté pour la réforme du lycée. Rappelant que les séries STG (sciences et technologies de gestion) et ST2S (santé et social) ont respectivement été rénovées en 2005 et 2007, Luc Chatel a regretté que les séries STI (sciences et technologies industrielles) et STL (sciences et technologies de laboratoire) n'aient pas « évolué depuis 1993 ».

Renforcer les enseignements généraux

Pour les revaloriser, le ministre compte y « renforcer les enseignements généraux ». Il projette notamment de les porter à 60 % du temps scolaire, contre 40 % aujourd'hui. Par ailleurs, les élèves suivront deux langues vivantes contre une seule actuellement. Surtout, les 17 spécialités, jugées trop nombreuses, « seront entièrement repensées » et afin de ne plus enfermer « les élèves dans des trajectoires souvent irréversibles ». Autour d'un tronc commun, les formations seront « plus polyvalentes » et les spécialités réduites à « quatre ou cinq » (énergie et développement durable, architecture et construction, numérique...). Ces modalités sont en cours de discussion avec les partenaires sociaux. Mais les syndicats, notamment le Snalc, dénoncent déjà une manière déguisée d'économiser 8.000 postes.

L'objectif est de constituer à terme des « parcours d'excellence », espère Luc Chatel. Ce qui s'inscrit dans la droite ligne de la volonté présidentielle de voir les études supérieures sélectives s'ouvrir aux séries technologiques (création de nouvelles classes préparatoires...). Aux formations sélectives de jouer le jeu ensuite. Certaines, telles l'ESCP Europe ou Polytechnique, ont commencé à leur entrouvrir leurs portes.

Clarisse Jay



LYCÉE

SNES : sauver la spécificité des filières technologiques

Il faut préserver l'originalité de la filière technologique au lycée! Lors de ses assises des formations technologiques, tenues vendredi 29 janvier, le SNES-PSU a renouvelé son attachement à une filière qui fournit un tiers des bacheliers, contre un sixième venant du bac professionnel, répartis entre cinq filières, sciences et technologies de la gestion, sciences et technologies des domaines sanitaire et social, sciences et technologies industrielle, hôtellerie, sciences et technologies de la musique et de la danse. La tenue des assises correspond à une inquiétude de la communauté scolaire face à une réforme annoncée: «Luc Chatel doit annoncer à la fin du mois de mars les changements struc-

■ ■ ■ *turels et les nouveaux baccalauréats. Les six voies technologiques seraient préservées, ce qui va globalement dans le bon sens, précise Thierry Reygades, secrétaire national pour l'enseignement technologique au SNES. Par contre, au sein de la filière sciences et technologies industrielles, il existe 13 spécialités. Le risque est réel qu'il n'en subsiste que 3 ou 4.» Plus largement, la filière technologie veut conserver sa spécificité: classes dédoublées, travail en laboratoire ou en atelier... «Les approches pédagogiques y sont individualisées, explique Thierry Reygades. Des jeunes qui décrochaient au collège reprennent pied en techno. La série présente l'avantage de mêler enseignements général et technique. Beaucoup de jeunes trouvent là un parcours de réussite qu'ils n'auraient pas connu ailleurs. Ils rejoignent ensuite les filières professionnalisantes de l'enseignement supérieur, classes de BTS, IUT, qui garantissent une insertion professionnelle rapide.» Le SNES veut prolonger ses assises dans différentes régions de France: «Les employeurs sont prêts à se mobiliser pour défendre des formations en adéquation avec le marché local de l'emploi», conclut l'enseignant.*